

PLAN DE COURS

FOR-2017 : Économie de l'environnement forestier

NRC 14953 | Hiver 2022

| | |
|--|---------------|
| Préalables : FOR 4035 | |
| Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride | |
| Temps consacré : 3-0-6 | Crédit(s) : 3 |

Notions de microéconomie appliquées à l'environnement forestier : théorie de l'entreprise, fonction de production et utilisation des ressources; économie de l'offre, de la technologie et de l'innovation; comportements du consommateur et demande pour les ressources forestières; équilibre des marchés, externalités, développement durable et pérennité des ressources; rentabilité des projets de mise en valeur; commerce international des produits forestiers, tarifs et barrières par rapport à la libre circulation des biens; principaux aspects de la gestion de l'environnement forestier; économie des valeurs intangibles.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. La partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

| Cours en classe | | | |
|----------------------------|---------------|--------------------------|----------------------------------|
| jeudi | 09h00 à 11h50 | ABP-1111 | Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022 |
| Classe virtuelle synchrone | | | |
| jeudi | 09h00 à 11h50 | | Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022 |

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=138145>

Coordonnées et disponibilités

Marco Fournier

Chargée de cours

Aucun

Marco.fournier.1@ulaval.ca

Disponibilités

jeudi :

12h00 à 13h00 - [Classe](#) - du 13 janv. 2022 au 28 avr. 2022

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

| Automne et hiver | |
|------------------|---------------|
| Lundi au jeudi | 8 h à 19 h |
| Vendredi | 8 h à 17 h 30 |
| Été | |
| Lundi au jeudi | 8 h à 17 h |
| Vendredi | 8 h à 16 h |

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Description du cours | 4 |
| Introduction | 4 |
| Objectifs généraux | 4 |
| Approche pédagogique | 5 |
| Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental | 5 |
| Contenu et activités | 5 |
| Évaluation et résultats | 6 |
| Évaluation des apprentissages | 6 |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives | 7 |
| Étude de cas 1 | 7 |
| Examen partiel | 7 |
| Étude de cas 2 | 8 |
| Examen final | 8 |
| Informations détaillées sur les évaluations formatives | 9 |
| Votre présentation! | 9 |
| Questions - Conférence 1 | 9 |
| Barème de conversion | 9 |
| Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat | 9 |
| Correction linguistique, retard et présentation des travaux | 10 |
| Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation | 10 |
| Absence aux examens | 10 |
| Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle | 11 |
| Matériel didactique | 11 |
| Matériel obligatoire | 11 |
| Bibliographie | 11 |
| Bibliographie | 11 |

Description du cours

Introduction

Le cours économie de l'environnement forestier fait partie du cursus de cours obligatoires pour les étudiant(e)s inscrit(e)s en aménagement et environnement forestiers, de même que les étudiant(e)s inscrit(e)s en opérations forestières.

L'économie est une science sociale qui fait appel à différentes théories, différentes approches. Dans le contexte des ressources forestières, l'application de ces théories et approches peut être particulière. Il est important que les futur(e)s ingénieur(e)s forestier(ère)s maîtrisent les notions de base et soient en mesure de les appliquer. L'économie est un élément essentiel du processus décisionnel. Sans être la composante spécifique de ce processus, elle apporte un éclairage différent et rationalise les choix.

Les étudiant(e)s seront donc appelé(e)s, tout au long de la session, à maîtriser les notions de base de la micro-économie et à les appliquer dans un contexte de gestion durable des forêts.

Bureau canadien d'agrément des programmes en foresterie (BCAF)

Ce cours contribue à développer et à évaluer des compétences requises pour l'accréditation des programmes en aménagement et environnement forestiers et en opérations forestières par le Bureau canadien d'agrément des programmes en foresterie (www.cfab.ca/French/index.html). De façon plus spécifique, il concerne les normes, compétences et indicateurs suivants:

Norme 4 - Économie et administration de la foresterie

4. Discuter des concepts d'affaires qui s'appliquent à un plan d'aménagement.

- a. Décrire les objectifs d'affaires à prendre en considération dans un plan d'aménagement des ressources.
- b. Discuter de la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement des ressources.
- c. Identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent.
- d. Discuter des notions de meilleur usage final et de produit à valeur ajoutée en lien avec les ressources forestières.

5. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales sur l'offre et la demande et sur le flux des produits dépendant de la forêt, incluant les prix et la production.

- a. Décrire les principes de la macroéconomie et leur application aux ressources forestières.
- b. Discuter des effets des politiques internationales sur la capacité du Canada à soutenir la concurrence.
- c. Expliquer comment la position du Canada change sur les marchés mondiaux.
- d. Reconnaître l'analyse coût-avantage du multi usage, là où cette information est disponible.

Objectifs généraux

OBJECTIF GÉNÉRAL

Placer l'étudiant(e) dans un contexte favorable à la compréhension des principes de la science économique appliqués aux ressources de l'environnement forestier en vue de lui fournir les bases d'une démarche propice à la prise de décisions relatives à la gestion du domaine forestier et de ses utilisations.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de:

- 1. Établir des liens entre l'actualité économique et les enjeux actuels du secteur forestier;
- 2. Expliquer l'importance de l'économie en foresterie et démontrer la synergie entre les composantes de la foresterie et l'économie;
 - Définir l'économie forestière;
 - Expliquer les caractéristiques particulières de l'économie forestière;
 - Démontrer le lien entre l'économie forestière et le système biophysique;

- Identifier les différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent;
- 3. Expliquer les concepts de micro-économie et de macro-économie nécessaires pour analyser différents problèmes ou situations liées à la foresterie;
 - Expliquer les concepts d'offre et de demande;
 - Appliquer les concepts économiques pour des analyses de court terme en foresterie (rentabilité des travaux sylvicoles - coût de revient, analyse du seuil de rentabilité, analyse marginale);
- 4. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales dans le secteur forestier.
 - Expliquer les notions de macroéconomie liées au commerce international;
 - Décrire la place du Québec dans les secteurs forestiers national et international;
 - Expliquer la compétitivité et ses composantes;
- 5. Réaliser des analyses financières et économiques pour les investissements en foresterie;
 - Comparer l'analyse financière et l'analyse économique;
 - Schématiser les composantes des analyses financière et économique;
 - Calculer la rentabilité de projets forestiers à l'aide de critères d'investissement;
 - Discuter la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement forestier.
- 6. Développer les compétences du travail en équipe.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique est variée, mais elle s'appuie principalement sur le principe d'apprentissage inversé. Ainsi, l'apprentissage théorique se fera individuellement (à distance) via des capsules enregistrées et des démonstrations. Le temps en classe sera dédié à des conférenciers, des études de cas en équipe, des exercices de calcul et des discussions sur l'actualité économique.

L'acquisition des connaissances et la compréhension des notions seront évaluées par un examen en ligne, un examen oral individuel et un texte de réflexion. Des questions à développement permettront de vérifier le degré de compréhension.

Également, des travaux en équipe permettront aux étudiants d'assimiler et de mettre en pratique les éléments théoriques abordés dans les capsules narrées. Une partie du cours portera sur la réalisation d'études de cas. Cette approche vous permettra de travailler sur l'acquisition de compétences.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre | Date | Mode d'enseignement |
|---|---------------|-------------------------|
| Semaine 1 - Introduction et plan de cours Présentation du plan de cours et de la structure générale | 13 janv. 2022 | Synchrone |
| L'économie de la foresterie : Fondements et particularités | | |
| Semaine 2 - Concepts économiques de base | 20 janv. 2022 | Asynchrone et synchrone |
| Semaine 3 - Concepts économique de base | 27 janv. 2022 | Asynchrone et synchrone |
| Économie de marché et théorie de production | | |
| | | |

| | | |
|---|---------------|-------------------------|
| Semaine 4 - Importance de l'économie forestière Forestier en chef et complément (A confirmer) | 3 févr. 2022 | Synchrone et asynchrone |
| Tendances nationales et internationales dans le secteur forestier | | |
| Semaine 5 - Place du Québec dans le secteur forestier CIFQ et QWEB (A Confirmer) | 10 févr. 2022 | Synchrone et asynchrone |
| Semaine 6 - Place du Québec dans le secteur forestier (Semaine des Sciences forestières) .Colloque et complément | 17 févr. 2022 | Synchrone et asynchrone |
| Semaine 7 - Place du Québec dans le secteur forestier (BMMB) .Complément BMMB et/ou autres | 24 févr. 2022 | Synchrone et asynchrone |
| Semaine 8 - Examen | | |
| Semaine 9- Semaine de lecture | | |
| Semaine 10 - La compétitivité et ses composantes M. Michel Vincent, ing.f., PhD, Économiste au CIFQ | 17 mars 2022 | Synchrone et asynchrone |
| Analyse financière et économique en foresterie | | |
| Semaine 11 - L'économie de l'aménagement forestier Analyse des investissements forestiers et du moment propice pour récolter un peuplement | 24 mars 2022 | Asynchrone |
| Semaine 12 - L'économie de l'aménagement forestier Notions d'intérêt et mathématiques financières | 31 mars 2022 | Asynchrone |
| Semaine 13- L'économie de l'aménagement forestier Notions d'intérêt et mathématiques financières | 7 avr. 2022 | Asynchrone |
| Semaine 14- L'économie de l'aménagement forestier Critères d'investissement | 14 avr. 2022 | Asynchrone |
| Examen final | | |
| Semaines 15 - Examen final | | Aucun |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

| Sommatives | | | |
|----------------|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Titre | Date | Mode de travail | Pondération |
| Étude de cas 1 | À déterminer | En équipe | 20 % |
| Examen partiel | À déterminer | Individuel | 30 % |
| Étude de cas 2 | À déterminer | En équipe | 20 % |
| Examen final | Le 21 avr. 2022 de 09h08 à 23h09 | Individuel | 30 % |

| Optionnelles | | |
|---------------------|--------------|-----------------|
| Titre | Date | Mode de travail |
| Votre présentation! | À déterminer | Individuel |

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Étude de cas 1

Date de remise : À déterminer
Contribution au travail d'équipe : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Répartition de la correction : 90 % Corrigé par l'enseignant
10 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)


Directives de l'évaluation :


En plus de la documentation, voici le lien web du secteur de mise aux enchères: <https://bmbb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/0004KLbcc70r7vCqvz8bLA> 


Le travail sera évalué selon les critères suivants:

| Critères | Points |
|---|------------|
| Compréhension de l'offre du BMMB | 10 |
| Comportement des coûts | |
| Décrire les termes de coûts | 5 |
| Catégoriser tous les coûts pertinents du cas | 10 |
| Coût de revient | |
| Expliquer le coût de revient | 5 |
| Calculer le prix de l'enchère | 10 |
| Facteurs qui influencent la mise aux enchères | 5 |
| Outil d'analyse : CVB | |
| Montant de la mise (démarche pour y arriver) | 10 |
| Contribution marginale | 5 |
| Seuil de rentabilité | 10 |
| Représenter graphiquement | 10 |
| Si prix plus bas? Plus élevé? | 10 |
| Syntaxe et faute d'orthographe | 5 |
| Qualité générale du rapport | 5 |
| Total | 100 |

Fichiers à consulter :

 [Consignes - Étude de cas n#1](#) (150,27 Ko, déposé le 16 nov. 2021)

 [Documents .zip BMMB](#) (19,57 Mo, déposé le 16 nov. 2021)

 [Sommaire du secteur](#) (75,77 Ko, déposé le 16 nov. 2021)

Examen partiel

Titre du questionnaire : [Examen Partiel](#)

Période de disponibilité : À déterminer

Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Directives :
Ce questionnaire porte sur l'**ensemble** du contenu des semaines 1 à 5.
- À partir du moment où vous commencez l'examen, vous avez une 120 min pour le compléter;
- Vous devez effectuer l'examen de manière individuelle;
- Vous n'avez droit qu'à un seul essai;
- Vous avez droit à tout votre matériel.

Étude de cas 2

Date de remise : À déterminer
Contribution au travail d'équipe : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Répartition de la correction et critères : 90 % Corrigé par l'enseignant

| Critère | Notation |
|---------|----------|
| Étape 1 | 5 |
| Étape 2 | 25 |
| Étape 3 | 20 |
| Étape 4 | 25 |
| Étape 5 | 25 |

10 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

- Le livrable du cas n#2 sera un compilateur excel.
- Un modèle du compilateur excel vous sera partagé d'ici le 20 mars.






Fichiers à consulter :
 [Consignes - Étude de cas n#2](#) (275,95 Ko, déposé le 16 nov. 2021)
 [Informations nécessaires](#) (506,12 Ko, déposé le 16 nov. 2021)

Examen final

Date : Le 21 avr. 2022 de 09h08 à 23h09
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

- 1- Vous recevrez les questions jeudi matin (15 avril à 9h00) par courriel (à votre adresse ULAVAL).
- 2- Vous devrez faire un **ENREGISTREMENT VOCAL** de vos réponses (pas de vidéo). Vous devez être concis. Les longues réponses ne sont pas nécessairement celles qui recevront le plus de points. Les longues réponses sont parfois le reflet d'un manque de préparation.
- 3- Déposer votre document dans la boîte de dépôt.

Fichiers à consulter :

-  [Questions BFEC \(90,33 Ko, déposé le 16 nov. 2021\)](#)
-  [Questions - Conférenciers Valorisation des bois \(89,13 Ko, déposé le 16 nov. 2021\)](#)
-  [Questions - Michel Vincent \(98,18 Ko, déposé le 16 nov. 2021\)](#)
-  [Questions - Anne Eugénie Gaspar \(93,92 Ko, déposé le 16 nov. 2021\)](#)
-  [Questions- Helin et Anne \(86,79 Ko, déposé le 16 nov. 2021\)](#)

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Votre présentation!

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Déposez votre vidéo de présentation dans la boîte de dépôt.

Le but de l'exercice est de mieux vous connaître. Vous pouvez me parler de vos motivations à intégrer le programme en foresterie, vos attentes par rapport au cours d'économie, vos expériences professionnelles, vos intérêts ou tout autre sujet pertinent!

Au plaisir de discuter avec pendant la session.

Informations supplémentaires : Pour la captation vidéo, je vous conseille le logiciel Screencas-o-matic qui est très facile d'usage.

Voici un lien qui vous explique son fonctionnement.

<https://www.ene.ulaval.ca/captation-numerique/screencast-o-matic-screencast-o-matic-utiliser-application-mobile> 

Questions - Conférence 1

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :


Déposez la ou les questions que vous avez préparées pour les conférenciers.

Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+ | 89,5 | 100 |
| A | 86,5 | 89,49 |
| A- | 83,5 | 86,49 |
| B+ | 80,5 | 83,49 |
| B | 77,5 | 80,49 |
| B- | 74,5 | 77,49 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+ | 71,5 | 74,49 |
| C | 68,5 | 71,49 |
| C- | 64,5 | 68,49 |
| D+ | 60,5 | 64,49 |
| D | 54,5 | 60,49 |
| E | 0 | 54,49 |

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les présentations power point constitueront la base des notes de cours. Vous pourrez les consulter sur le site et les imprimer au besoin.

Vous devrez compléter l'information par une prise de note en classe, et par la lecture des ouvrages en référence (voir bibliographie).

Bibliographie

Bibliographie

Volumes de référence

Buongiorno, J. et Gilles, J.K. 2003. Decision Methods for Forest Resource Management. Academic Press, San Diego.

Duerr, W. A. 1993. Introduction to Forest Economics. McGraw-Hill, New-York.

Klemperer, D.W. 1996. Forest Resources Economics and Finance. McGraw-Hill, New-York.

Nautiyal, J.C. 1988. Forest Economics: Principle and Applications. Canadian Scholars' Press, Toronto.

Pearse, P. H. 1990. Introduction to Forestry Economics. UBC Press, Vancouver.

Robinson, G.G. 1987. Resources Economics for Foresters. John Wiley and Sons, New York.

Wagner, J.E. 2011. Forestry Economics, A managerial Approach. Routledge, New York.

Zhang, D. et Pearse, P.H. 2012. Forest Economics. UBC Press

